



FACE AUX LECTEURS

Hier, **Aurore Bergé**, ministre de l'Égalité et de la lutte contre les discriminations, a rencontré des lectrices (et un lecteur) de *Var-matin*. Ensemble, ils ont tour à tour évoqué les violences contre les femmes, les droits des personnes LGBT ou encore la recrudescence des actes racistes et antisémites.

« Le livre de chevet de nos enfants, c'est TikTok »

PAR VIRGINIE RABISSE ET PHILIPPE ZAMARI

« **DÈS QU'ON** relâche l'effort, on observe des mouvements de recul », lâche Aurore Bergé. Ce vendredi après-midi, la ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, a fait face aux lectrices de *Var-matin* (seul un lecteur avait répondu à l'invitation lancée par notre rédaction). Dans la salle d'attente de la maternité de l'hôpital Sainte-Musse à Toulon, la ministre a évoqué avec elles nombre de sujets au cœur de son ministère. En tête, les violences contre les femmes et les enfants. « L'un des combats les plus urgents de notre société ».

Depuis le début de l'année 2026, 45 femmes ont en effet été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en France et 39 enfants sont devenus orphelins. Pour lutter contre ces violences, l'un des enjeux est de libérer la parole. Or,

aujourd'hui encore, une femme victime de violences effectue en moyenne sept allers-retours avant de parvenir à quitter définitivement son conjoint violent. Trois victimes sur quatre attendent plus de quatre mois avant de déposer plainte.

C'est pour agir sur ce dernier point qu'après des échanges nourris avec les lectrices, Aurore Bergé a signé une convention permettant aux femmes victimes de violences de déposer plainte directement à l'hôpital ou de recueillir des preuves médico-légales sans dépôt de plainte immédiat.

▶ **Laurence Canova, assistante sociale à l'hôpital Sainte-Musse : La montée du masculinisme menace-t-elle le développement de l'égalité hommes femmes ?** Oui, car le masculinisme cible les plus jeunes via les algorithmes des

réseaux. Aujourd'hui, le livre de chevet de nos enfants, c'est TikTok. Contrairement au féminisme, mouvement d'émancipation, c'est une idéologie de la revanche qui fait croire aux garçons que l'égalité nuit à leur réussite. Dès qu'on relâche l'effort, le recul s'installe. Protection et éducation sont essentielles.

▶ **Emma Ventre, étudiante en deuxième année à Sciences Po : Pris de la moitié des femmes en France renoncant à sortir seules, ou à s'habiller comme elles le souhaitent. Quelles mesures comptez-vous prendre pour que les femmes puissent occuper l'espace public en toute liberté ?** C'est intolérable que les femmes s'imposent un couvre-feu. Qu'elles renoncant à leur liberté par peur pour leur sécurité. La loi punit déjà l'outrage sexiste. Désormais, nous

privons les agresseurs de leur liberté de circuler en leur interdisant l'accès, par exemple, aux gares. C'est dissuasif. Et c'est aussi un enjeu culturel : il faut que les auteurs se sentent eux-mêmes en danger, lorsqu'ils commettent ces actes.

▶ **Lorène Costavère, assistante sociale à l'hôpital Sainte-Musse : J'accueille des femmes qui déposent plainte pour violences. Elles sont terrorisées de rentrer à leur domicile, de subir des représailles, pour elle ou leurs enfants. Comment peuvent-elles être aidées à rester chez elle, et ce soit l'agresseur qui soit éloigné ?** Dans huit cas sur dix, une femme victime de violence est mère de famille. Et même s'ils n'ont pas été directement touchés, les enfants sont aussi des victimes, la loi le reconnaît désormais. Pour l'éloignement, il s'agit de respecter la volonté des victimes. Certaines ne veulent plus regagner leur logement, et pour d'autres, il reste un repère, pour les enfants notamment. Il s'agit de traiter d'abord la situation d'urgence, les premiers jours, les premiers semaines, la mise à l'abri. On a des hébergements d'urgence pour ça. En solution pérenne, évidemment il faut qu'elle ait le choix, soit de retourner au sein du logement si c'est sa volonté, soit d'avoir une solution de logement.

▶ **Elisa Nardini, porte-parole du collectif Fiertés Toulon : Au vu du drame de l'affaire Lyhanna dans le Gers, que faire pour améliorer la prise en compte des plaintes des victimes de violence, à commencer par les enfants, mais aussi les femmes, les personnes LGBT, etc. ?** Ce drame absolu pose des sujets évidents de dysfonctionnement. Les enquêtes internes doivent permettre de bien établir les responsabilités. Quelque chose m'a interpellé : il y a un principe qu'on a changé, on ne confronte plus les mineurs à leurs agresseurs potentiels. Il semblerait que cela ait été le cas ici et c'est pour moi incompréhensible. Et la petite fille s'est rétractée.

▶ **Karine Le Meur, assistante sociale à l'hôpital Sainte-Musse : Le contrôle coercitif est, depuis peu, pénalement reconnu, mais reste mal connu, y compris par celles qui le subissent. Comment aider ces femmes sous emprise ?** Inscrire cette notion dans la loi était en effet capital pour que la République reconnaisse ces violences et adapte ses sanctions. Il faut former les policiers, magistrats et professionnels de santé. Mais pour les femmes en général, il faut briser l'imaginaire qui minimise ce contrôle en simple jalousie. Ça passe par un changement de culture, c'est difficile car souvent profondément ancrée. Là encore, la réponse passe par l'édu-

▶ **Claudine Richard, présidente et fondatrice du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Var : Il existe une forme de violence qui concerne les**



Aurora Bergé a signé une convention permettant aux femmes victimes de violences de déposer plainte directement à l'hôpital ou de recueillir des preuves médico-légales sans dépôt de plainte immédiat. PHOTOS LUC BOUTRIA

« La société s'accommode bien de l'idée que les femmes ne lâchent pas : c'est trop facile ! »

▶ **mères isolées atteintes de maladie grave. Que fait-on pour elles et leurs enfants ?** C'est la question de la santé des femmes, longtemps pensée sur des corps masculins. Aujourd'hui, les femmes renoncent souvent à se soigner. Dans une famille monoparentale sur quatre, l'ensemble des charges pèse sur elles. Elles font passer la santé de leurs enfants avant la leur, car la société a intégré l'idée qu'en tant que mère, vous ne pouvez pas partir. Pour briser cet isolement, l'État déploie des actions itinérantes de dépistage, comme le Bus du Cœur. Nous renforçons aussi l'accompagnement financier et le recouvrement des pensions. La société doit cesser de s'accommoder de cette précarité subie, qui repose sur le fait que les femmes ne lâchent pas. C'est trop facile.

▶ **Éric Sauvaire, responsable associatif : Votre portefeuille ministériel inclut la lutte contre les discriminations, et donc le racisme. C'est une préoccupation majeure ?** Exactement. On a vu une recrudescence de l'antisémitisme en France et on a toujours aussi, malheureusement, du racisme. On a eu, ne serait-ce qu'en 2025, trois crimes racistes dans notre pays (dont un dans le Var, à Puges-sur-Argens, Ndlr). Sur tous les sujets évoqués aujourd'hui – l'égalité des droits, la défense des droits, de la dignité humaine, la lutte contre les violences... – je ne crois pas que le vote RN soit une option qui demain serait de nature à renforcer les droits de

chacune et de chacun, au contraire. Il ne faut jamais avoir la mémoire courte, dire « on n'a jamais essayé ». Si, il y a des territoires où ça a été essayé, et ils ont mis de nombreuses années à s'en remettre.

▶ **Elisa Nardini : Dans le dernier rapport ILGA-Europe (qui évalue les lois et politiques publiques en matière de droits LGBTQIA+, Ndlr), la France est classée en 15e parmi les pays européens. Comment améliorer ce classement en matière de droits LGBT ?** Les plaintes pour délits LGBT-photos augmentent, et on sait que les chiffres restent sous-estimés. Et un quart des auteurs a moins de 24 ans. Pour y répondre, la France s'appuie sur deux piliers. D'abord le numérique et le judiciaire : nous sommes pionniers en imposant aux plateformes de rencontre de conserver les données des profils supprimés pour punir les « gueus-apens homophobes ». Et bien sûr, l'éducation : déploiement dès la rentrée, de la maternelle au lycée, du programme EVARS (Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, Ndlr) pour enseigner le respect et l'intégrité des corps.

▶ **Elisa Nardini : La GPA pose un certain nombre de questions, de questionnements, mais est-ce qu'on ne pourrait pas au moins commencer par des états généraux, par ouvrir un débat ? Des GPA éthiques existent dans certains pays...** Vous faites référence à la récente tribune que j'ai signée, qui affirme justement qu'il n'y a pas de GPA éthique. C'est un débat qui met en balance certaines valeurs. Est-ce qu'au nom de l'égalité entre les couples, on doit impérativement garantir que des solutions existent ? Ou est-ce qu'au nom de la dignité des femmes, on doit considérer que c'est un pas qu'on ne peut pas franchir ? Au nom de la dignité humaine, je suis contre la mise à disposition du corps des femmes, que ce soit marchand ou non marchand. Par ailleurs, je réaffirme aussi, c'est important, que les enfants nés de GPA pratiquées à l'étranger ne doivent pas se retrouver dans un no man's land juridique, il en va de l'intérêt supérieur de cet enfant.

var-matin

6 & 7 Juin 2026

10h - 18h

SAINT-RAPHAËL / Palais des Congrès

FERME PÉDAGOGIQUE, VINS & BIÈRES DU VAR,
VENTE & DÉGUSTATION DE PRODUITS LOCAUX

SAMEDI SOIR LIVE-MUSIC (18h-21h)

Entrée gratuite

